

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Pour la richesse d'un espace de vie dynamique et évolutif



MRC 
Acton

Espace créatif



Crédits

Équipe de Claire Raymond, consultante
claireraymond.ca

Animation des rencontres et consultation : Claire Raymond

Recherche et rédaction : Claire Raymond

Revision linguistique : Katerine Robert

Mise en page et graphisme : Célia Ruel

ISBN PDF :



Lexique

des acronymes et des sigles

- CISSS** : Centre intégré de santé et de services sociaux
- CDCRA** : Corporation de développement communautaire de la région d'Acton
- CSSSH** : Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
- FFOM** : Forces, faiblesses, opportunités et menaces
- IMSE** : Indice de milieu socio-économique
- MAMH** : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MRC** : Municipalité régionale de comté
- OBNL** : Organisme à but non lucratif
- OSBL** : Organisme sans but lucratif
- PDZA** : Plan de développement de la zone agricole
- PESTEL** : Politique, économique, sociologique, technologique, environnemental et légal
- PRMHH** : Plan régional des milieux humides et hydriques
- RPA** : Résidence privée pour aînés
- SADC** : Société d'aide au développement de la collectivité
- SFR** : Seuil de faible revenu

Remerciements

Cette première politique de développement social de la MRC d'Acton est l'aboutissement d'une collaboration entre les différents acteurs du milieu pour créer « la richesse d'un espace de vie dynamique et évolutif ». Le conseil des maires tient à remercier les nombreux citoyens et citoyennes qui ont répondu au questionnaire ainsi que les membres du comité de pilotage pour leur engagement tout au long de ce processus.



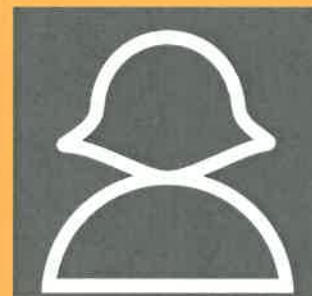
M. Jean-Marie Laplante

Préfet de la MRC d'Acton,
maire de Roxton Falls,
président du comité de pilotage



M. Robert Leclerc

Maire d'Upton



M^{me} Maria Belen Vasquez-Marquez

Représentante de Services Québec



M^{me} Carole Bessette

Présidente de la Corporation de
développement communautaire de la
région d'Acton (CDCRA)



M. Éric Boisvert

Représentant du Centre de services
scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH)



M^{me} Chantale Delorme

Coordonnatrice du développement local et
de la communication de la Société d'aide
au développement de la collectivité
(SADC) de Saint-Hyacinthe-Acton



M. Serge Dupont

Directeur général adjoint de la MRC
d'Acton et directeur du service de
l'aménagement



M. Jan Heinrich

Représentant du Centre intégré de santé
et de services sociaux (CISSS) de la
Montérégie-Est



M^{me} Cassandra Lévesque

Directrice générale de la Chambre de
commerce de la région d'Acton



M. René Pedneault

Directeur du service de développement
économique et local de la MRC d'Acton et
conseiller au développement économique
et stratégique

Mot du président

du comité de pilotage

En tant que préfet, je suis très heureux de présenter cette première politique de développement social de la MRC d'Acton, qui a pour thème « Pour la richesse d'un espace de vie dynamique et évolutif ».

À l'instar de toutes les politiques et de tous les plans qui ont été adoptés par la MRC d'Acton, cette politique vise à favoriser l'épanouissement ainsi qu'à rehausser la qualité et le cadre de vie de tous les citoyens et de toutes les citoyennes de la région. Le contexte actuel – sortie de crise sanitaire, pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs d'activité et dans tous les champs d'expertise, exode des jeunes, dévitalisation de certaines municipalités, rareté des logements et faible taux migratoire – démontre que toutes les parties prenantes de la MRC d'Acton doivent travailler de concert pour relever ces défis pour les prochaines années.

Aussi, le conseil des maires a donc décidé de se munir d'une politique de développement social afin d'établir une vision commune et une collaboration entre tous les secteurs d'activité sur le territoire (économique, communautaire, culturel, agricole, entrepreneurial et institutionnel). Les principaux enjeux consistent à définir les rôles permettant d'assurer la mobilisation des différents acteurs ainsi qu'à faire valoir les forces de la région, tout en gardant l'intérêt et le bien-être des citoyens et des citoyennes au cœur des décisions. Cette mobilisation,

comme le mentionne le thème, permettra de créer un espace de vie dynamique et évolutif à partir de nos richesses.

Je tiens à souligner le travail des membres du comité de pilotage qui ont participé à cette démarche pour leur engagement à chacune des étapes d'élaboration de la politique. Je remercie les organismes, les partenaires, les employés municipaux et les employées municipales de leur participation et, bien sûr, l'équipe de Claire Raymond, consultante, qui ont fait en sorte que notre politique reflète les forces de notre milieu de vie.

Nous avons donc en main un solide levier pour nous propulser vers l'avenir de manière proactive, inclusive et durable.

Jean-Marie Laplante
Préfet de la MRC d'Acton

Table des matières

Mise en contexte	7
Introduction	8
Objectifs de la politique	9
Arrimage avec les autres chantiers de la MRC	9
Démarche	10
Portrait de la MRC d'Acton	11 - 13
Défavorisation sociale et matérielle de 2016	14 - 15
Questionnaire en bref	16 - 17
Définition du développement social	18
Valeurs	19
Principes	20
Mise en œuvre et gouvernance	21
Conclusion	21
Références	22

Mise en contexte

La décision de la MRC d'Acton d'élaborer une politique de développement social découle de l'arrivée imprévue de la pandémie de COVID-19, qui a mis en lumière la grande quantité de travail effectué par chacun des intervenants pour atteindre les objectifs établis par les programmes et les ministères rattachés à chacun des secteurs. Cependant, toutes ces actions réalisées pour sonder et interpeller la population se sont déroulées majoritairement en silo plutôt qu'en mode collaboratif, ce qui a entraîné des conséquences sur les efforts fournis par les acteurs du milieu pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, l'exode des jeunes, la dévitalisation de certaines municipalités, la rareté de logements et le faible taux migratoire.

Face à ce constat, la MRC a décidé d'assumer son rôle de gouvernement de proximité et a mis en place un mode de fonctionnement intersectoriel pour augmenter la capacité collective à répondre aux enjeux et à mettre au cœur de ses actions *le citoyen et la citoyenne*. Comme le résume un proverbe africain, « seul, on va plus vite; ensemble, on va plus loin ».

Introduction

La MRC d'Acton est située à l'extrémité est de la région administrative de la Montérégie. Elle couvre une superficie de 579 kilomètres carrés. Elle est bornée au nord par la MRC de Drummond, à l'est par la MRC du Val-Saint-François, au sud par la MRC de La Haute-Yamaska et à l'ouest par la MRC des Maskoutains. L'accessibilité routière de la MRC d'Acton est assurée par les routes nationales 116 (axe est-ouest) et 139 (axe nord-sud), qui relient le territoire aux autoroutes 10 et 55, de même qu'à l'autoroute 20, qui traverse la MRC à Saint-Nazaire-d'Acton. La MRC compte aussi sur la présence de deux chemins de fer et de deux sites de transbordement.

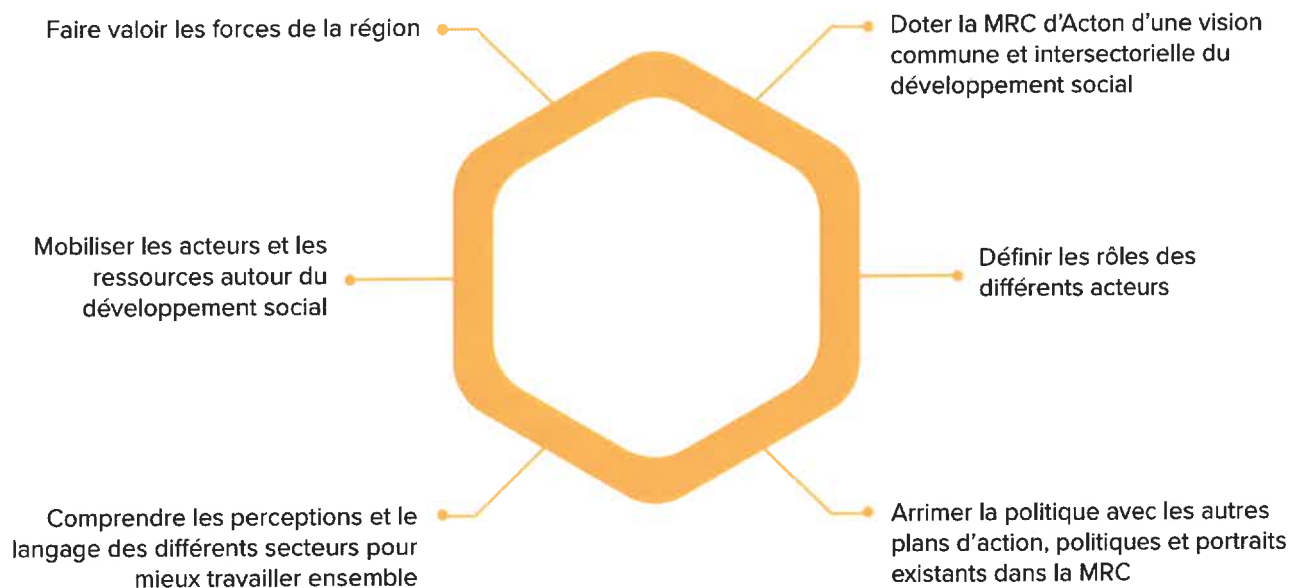
La MRC est composée de huit municipalités, et l'on dénombrait 15 654 habitants et habitantes en 2021, selon Statistique Canada. Les résidences de la moitié des habitants et des habitantes sont concentrées dans la ville d'Acton Vale. Acton est la MRC la moins densifiée de toute la Montérégie avec une population de 27 personnes par kilomètre carré, comparativement à celle de sa voisine, la MRC des Maskoutains, de 69 personnes par kilomètre carré.

La MRC d'Acton est rurale, agricole et forestière, et compte le plus bas pourcentage d'occupation non agricole (3 %) de la Montérégie, la moyenne des autres MRC étant de 8,3 %. Seuls le noyau urbain d'Acton Vale et les noyaux villageois des autres municipalités ne sont pas inclus dans la zone agricole¹.



Objectifs

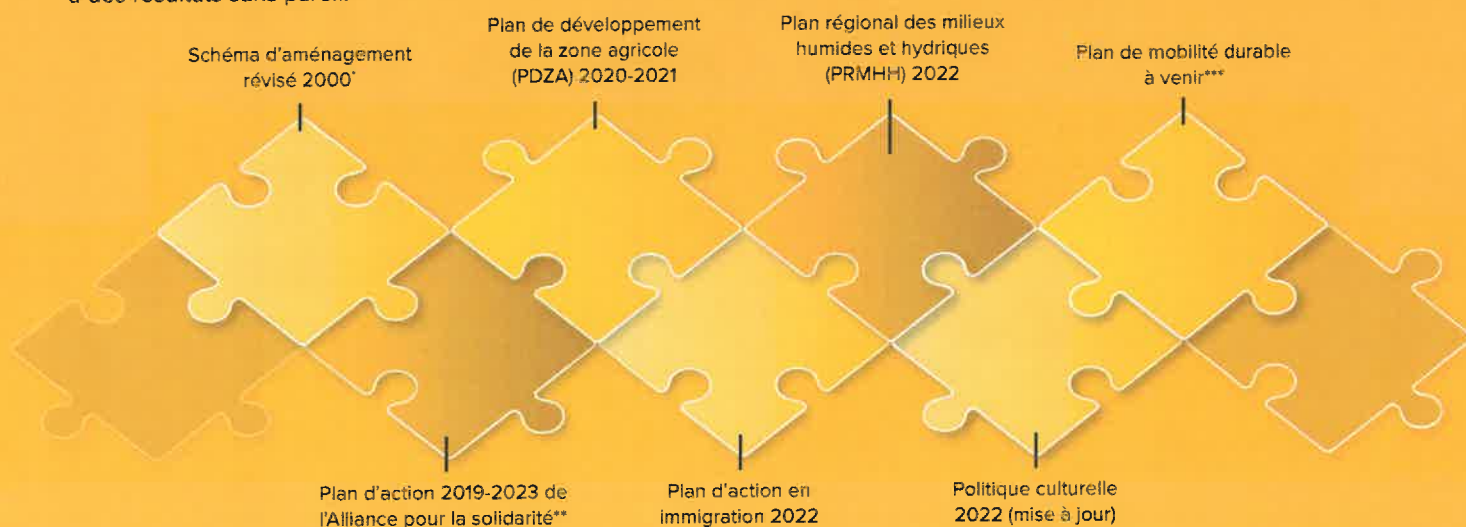
de la politique



Arrimage

avec les autres chantiers de la MRC

L'arrimage des différents chantiers, plans et politiques est un des objectifs de la politique de développement social. La cohérence et la connexion entre ces divers types de travaux sont essentielles pour apporter un changement articulé sur le territoire. Le cumul des objectifs de chacun d'entre eux, travaillant de concert au développement social de la région, aboutira à des résultats sans pareil.

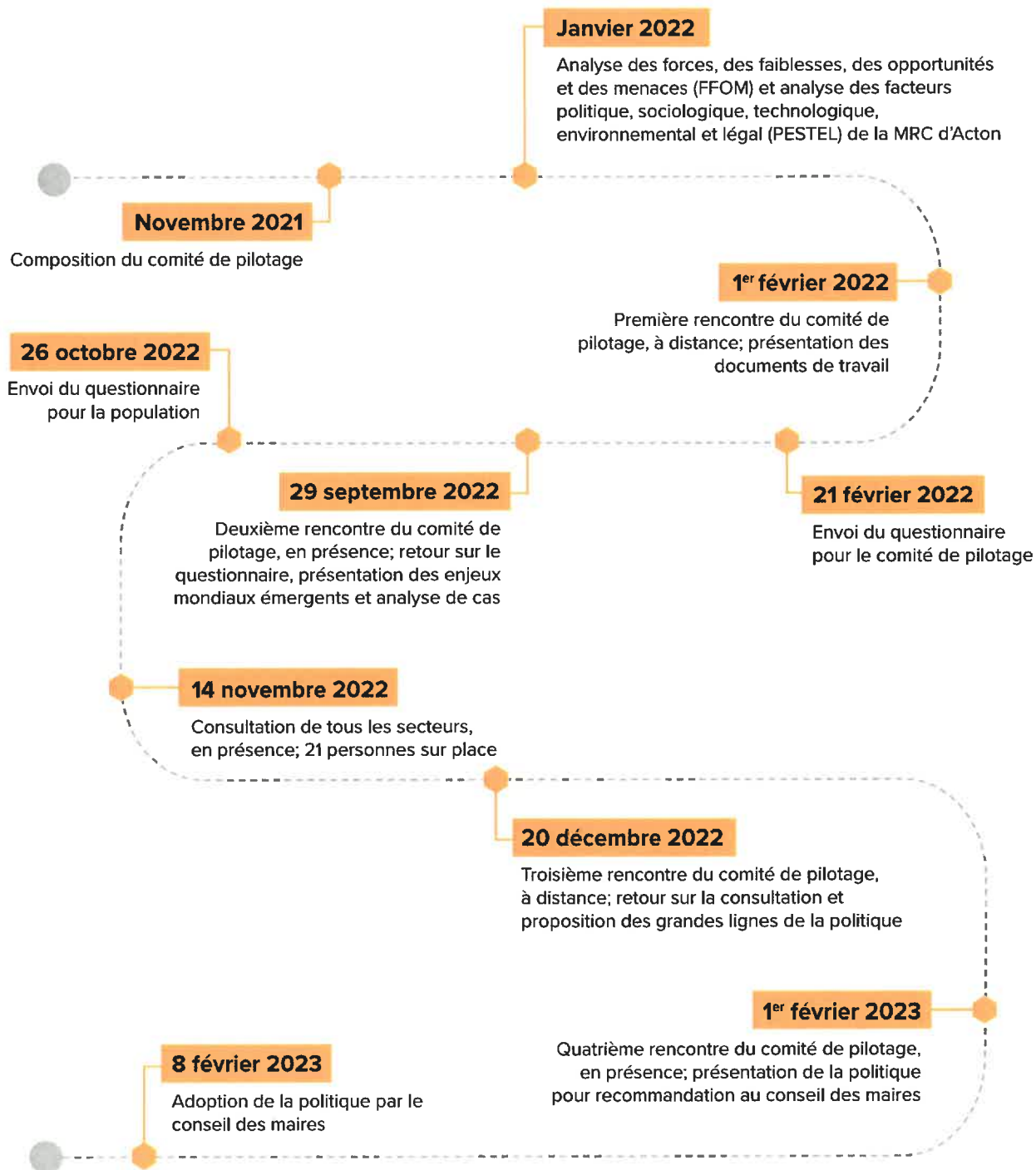


* La révision du schéma d'aménagement doit débiter en 2023.

** Quatre chantiers de travail ont découlé du plan d'action : habitation, insertion socioprofessionnelle, prévention du décrochage scolaire ainsi que sécurité alimentaire.

*** Le plan de mobilité durable devrait être terminé en 2023.

Démarche



Portrait

de la MRC d'Acton*

LE TERRITOIRE

La MRC d'Acton compte **8** municipalités, et **5** d'entre elles étaient considérées comme dévitalisées** en 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) : Acton Vale, Béthanie, Roxton, Roxton Falls et Sainte-Christine².



LA POPULATION

Le poids démographique de la MRC d'Acton dans la région administrative de la Montérégie **diminue** d'année en année et est de **moins de 1 %**.

On note une **très légère diminution** de 0,6 % dans la tranche des **0 à 14 ans**, alors que celle de la Montérégie augmente de 0,8 %.



Tout près du **quart** de la population est âgée de **65 ans et plus**.

Le **taux d'accroissement** des **65 ans et plus** est de l'ordre de **12,9 %** pour la MRC d'Acton.

L'âge moyen et médian **a augmenté** dans les cinq dernières années et est plus élevé qu'en Montérégie.



La population de la MRC d'Acton était de **15 714 personnes** en 1999³, comparativement à **15 654** en 2021.

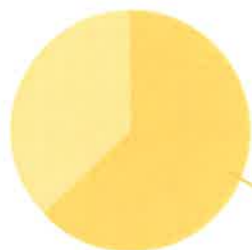
La tranche d'âge des **15 à 64 ans**, représentant la **population active**, est en **baisse de 4,8 %**.



* À moins qu'une autre source soit indiquée, les informations contenues dans le portrait proviennent du Recensement de 2021 de Statistique Canada¹.

** Désigne une communauté rurale dont la population décline et prend de l'âge, où l'investissement faible ne renouvelle pas l'offre de services locale et entraîne l'exode des plus jeunes faute d'emploi local².

LES MÉNAGES



La MRC d'Acton compte **6845 ménages**.

63,8 %
sans enfants



Il y a **570** ménages monoparentaux, dont la majorité des parents sont des **femmes**.

L'IMMIGRATION

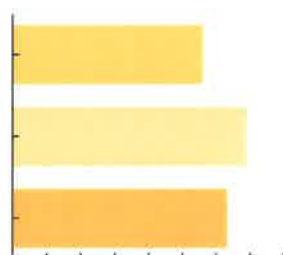
En 2016, on comptait **280** personnes immigrantes.

LA LANGUE

La langue française est parlée par **98 %** de la population.

LE REVENU

Le revenu médian après impôt des ménages :



56 000 \$ dans la MRC

69 000 \$ en Montérégie

63 200 \$ dans la province

Seulement 15,05 % des ménages gagnent plus de **100 000 \$**, comparativement à 27,61 % pour la Montérégie et à 23,81 % pour la province de Québec.

Le pourcentage de ménages dont le revenu est **inférieur à 56 000 \$** est semblable à ceux de la Montérégie et de la province de Québec.

L'HABITATION ET LE LOGEMENT

En 2021, **88** permis de construction ont été émis pour de nouveaux bâtiments principaux⁶.



70 % des ménages sont **propriétaires**, et **40 %** de ceux-ci sont **libres d'hypothèque**.

Le parc résidentiel est composé à **71,7 %** de maisons individuelles et est plus âgé que dans le reste de la Montérégie (**29,2 %** des propriétés n'ont pas été rénovées, comparativement à 17 % en Montérégie).

165 logements sont de **taille non convenable**, et **385** nécessitent des **réparations majeures**.

Le parc de **logements sociaux et communautaires**⁷ compte



2 coopératives



1 office d'habitation



4 OSBL

Le taux de pénétration du logement social^{*} : **19** dans la MRC d'Acton, **44** pour l'ensemble du Québec.

On dénombre **262** places dans les résidences pour personnes âgées (RPA, OBNL, coopératives) et, présentement, il n'y a aucune liste d'attente. Dans les dernières années, **76** places ont été perdues dans les RPA, en raison de ventes ou de fermetures, dont la plus récente en mai 2022⁷.

645 ménages consacrent **plus de 30 %** de leur revenu aux frais de logement.

^{*} Le taux de pénétration du logement social se calcule en divisant le nombre de logements sociaux par le nombre de ménages par 1000 habitantes et habitants.

LA SCOLARITÉ

22,1 % de la population âgée de 25 à 64 ans ne possède **aucun certificat, diplôme** ou **grade**, comparativement à 11,7 % en Montérégie.



Sur les **8** écoles de la région, **4** ont un indice de plus de **6/10** pour le seuil de faible revenu (SFR*), et toutes les écoles ont un indice de défavorisation pour l'Indice de milieu socio-économique (IMSE**)⁸.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL



La **répartition des emplois** dans la MRC d'Acton en 2022⁹ :

- **46 %** dans le secteur manufacturier
- **29 %** dans les commerces et services
- **14 %** dans l'institutionnel-éducation
- **8 %** dans l'institutionnel-santé
- **3 %** dans l'institutionnel-municipal et sécurité publique

Le salaire des **femmes** est encore souvent **plus bas** que celui des hommes¹⁰.

8 employeurs de la MRC d'Acton comptent **plus de 100 employés et employées**⁹.

LA MOBILITÉ



98,2 % des gens qui travaillent utilisent un véhicule pour se déplacer***.



Le transport adapté et collectif est assuré par **Omnibus**, un organisme sans but lucratif.

LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

Il n'y a pour l'instant aucun portrait du milieu communautaire. Des dizaines d'organismes, autofinancés et subventionnés, répondent aux besoins de toutes les clientèles et de toutes les tranches d'âge. Ils offrent des services essentiels d'aide et d'accompagnement, par exemple en santé, en sécurité alimentaire, en transport adapté, en prévention des dépendances, en insertion sociale ou professionnelle, en hébergement temporaire, en immigration, etc. Les habitants et les habitantes de la MRC d'Acton ont accès à plusieurs organismes communautaires ayant pignon sur rue, principalement dans la ville d'Acton Vale. Des organismes établis à l'extérieur du territoire, entre autres à Saint-Hyacinthe et à Sherbrooke, desservent également la population d'Acton. La majorité des organismes locaux sont membres de la Corporation de développement communautaire de la région d'Acton (CDCRA).

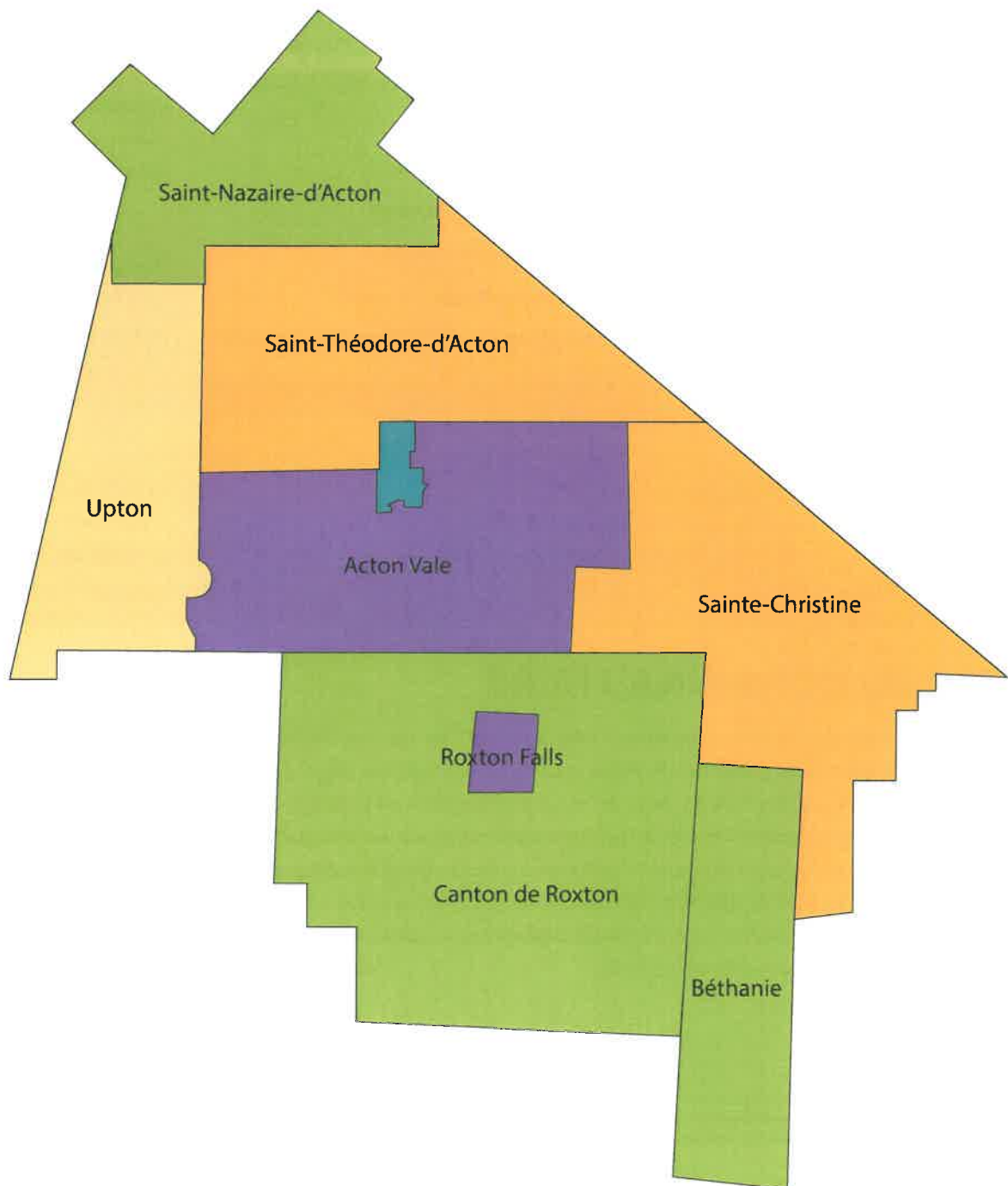
* L'Indice du seuil de faible revenu (SFR) « correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.) ».

** L'Indice de milieu socio-économique (IMSE) « est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice) ».

*** Cette information provient du plan de mobilité durable de la MRC d'Acton, en cours de rédaction.

Défavorisation sociale et matérielle de 2016*

dans la MRC d'Acton selon la Direction de santé publique de la Montérégie¹²



* Une mise à jour de 2021 devrait être publiée en 2023.

Profil 1

Matériellement et socialement plus favorables

- Béthanie : 320 habitants et habitantes
- Canton de Roxton : 1085 habitants et habitantes
- Saint-Nazaire-d'Acton : 885 habitants et habitantes

Profil 2

Moyenne

- Upton : 2095 habitants et habitantes

Profil 3

Socialement plus défavorable (pas matériellement)

Signifie qu'une communauté locale présente un nombre significativement plus élevé de personnes vivant seules, séparées, divorcées, veuves ou qui sont monoparentales. Ce type de défavorisation reflète une fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté.

- Une partie d'Acton Vale dans le noyau villageois : 2830 habitants et habitantes

Profil 4

Matériellement plus défavorables (pas socialement)

Signifie qu'une communauté locale présente un nombre significativement plus élevé de personnes vivant avec des revenus modestes, n'ayant pas complété un diplôme d'études secondaires ou qui sont sans emploi. Ce type de défavorisation reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante.

- Saint-Théodore-d'Acton : 1520 habitants et habitantes
- Sainte-Christine : 730 habitants et habitantes

Profil 5

Matériellement et socialement plus défavorables

Constitue le profil des communautés locales les plus fragiles puisqu'elles combinent les deux types de vulnérabilité et présentent un plus grand nombre de facteurs de risque.

- Acton Vale : 4825 habitants et habitantes
- Roxton Falls : 1305 habitants et habitantes

Sur les 15 595 habitants et habitantes de la MRC en 2016, 6130 personnes vivaient dans un lieu matériellement et socialement plus défavorables, ce qui représente 39 % de la population.

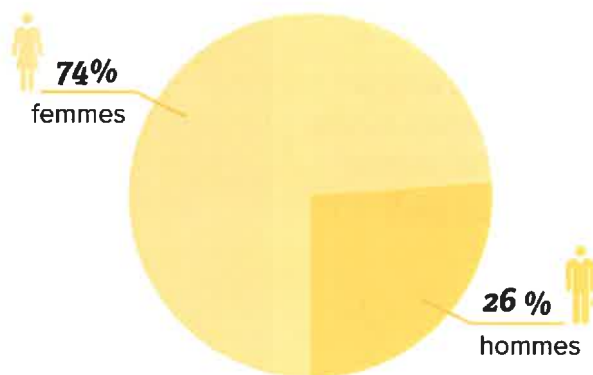
Questionnaire

en bref

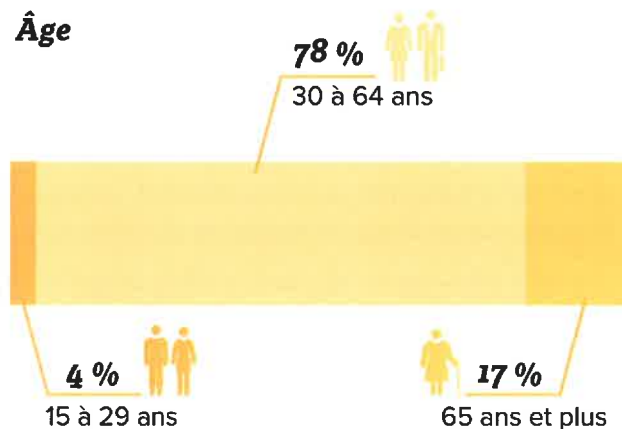
Le questionnaire destiné à la population, *Et si nous parlions de développement social dans la MRC d'Acton!*, a été diffusé en ligne par l'entremise des membres du comité de pilotage et des réseaux sociaux. Entre le 26 octobre 2022 et le 17 novembre 2022, 69 personnes y ont répondu. En complémentarité avec nos recherches et nos analyses ainsi qu'avec le travail du comité de pilotage, ces réponses pourront nous aider à établir les orientations et les axes d'intervention du plan d'action. Le questionnaire comptait dix questions. Voici un résumé des réponses à quelques-unes d'entre elles.

Profil des personnes répondantes

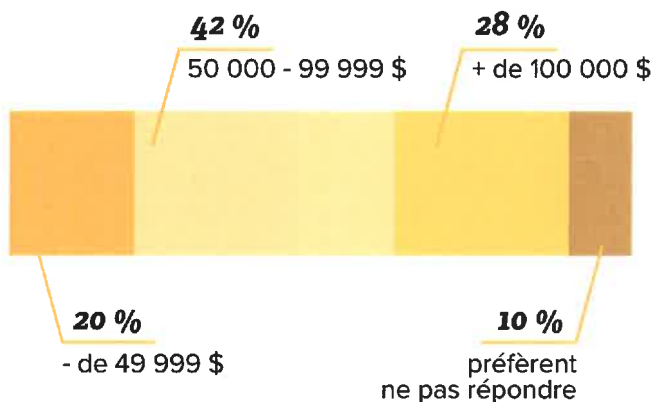
Sexe



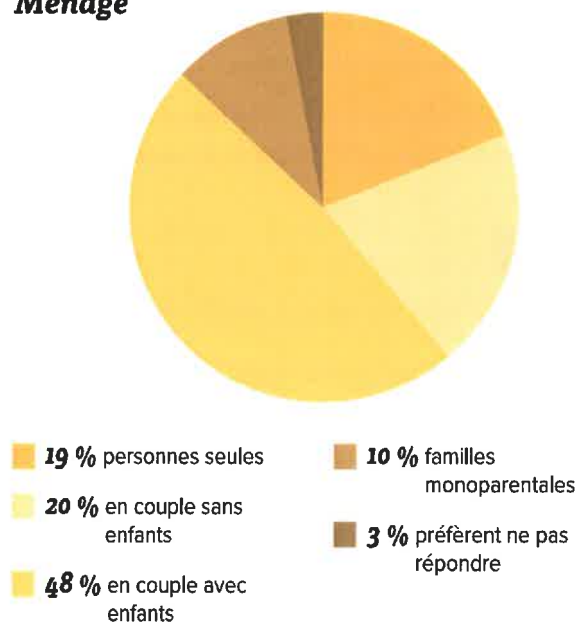
Âge



Revenu



Ménage

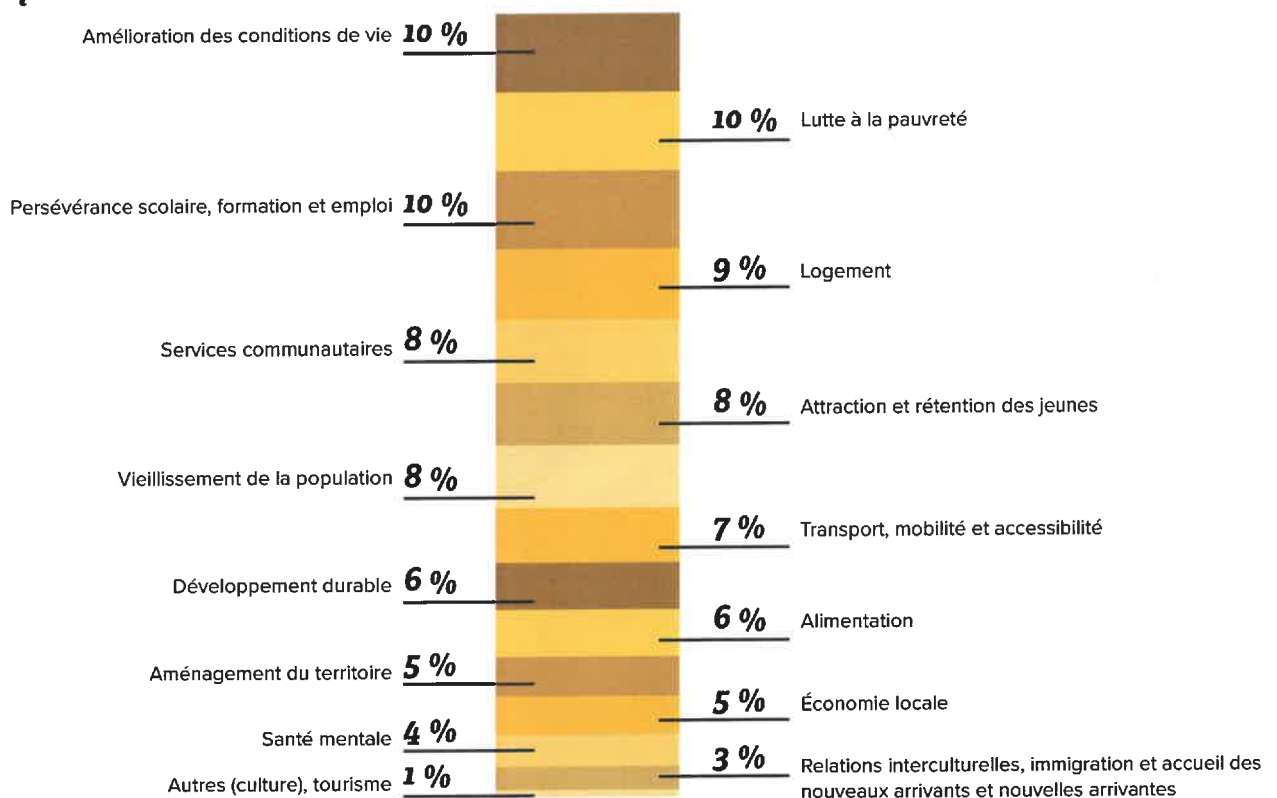


Aperçu des questions

Selon vous, qu'est-ce que le développement social?

Communauté Lutter contre la pauvreté Améliorer les conditions de vie Réaliser son plein potentiel
Travailler ensemble S'ouvrir sur le monde Répondre aux besoins Bien-être Atténuer les inégalités sociales
Engagement citoyen Mise en valeur des compétences Mise en place de projets Vision Rassemblement
Qualité de vie Valeurs sociales Solidarité Entraide Soutien Inclusion Collaboration Bienveillance
 Optimisme **Harmonie** Cohésion **Défis et enjeux de société** Évolution **Filet social Ressources** Services
 Solutions **Organismes Éducation Environnement Sans discrimination Sans tabous Sans obstacles**
À échelle humaine

Selon vous, quels sont les trois sujets les plus importants qui devraient être inclus dans la politique?



Selon vous, quelle serait la meilleure amélioration, pour le mieux-être des citoyennes et citoyens, que la MRC pourrait apporter dans sa communauté?

Transport en commun accessible et plus développé Logements abordables Accessibilité des services **Plus de services**
Plus d'activités culturelles et communautaires Élargir la banque de services communautaires Activités liées au développement durable **Offrir une diversité de formations postsecondaires**
 Revitaliser le centre-ville d'Acton Vale **Développer le sentiment d'appartenance** Accompagnement et soutien des familles **Verdissement** Répartition équitable des ressources sur le territoire
 Meilleure communication **Participation et consultations citoyennes** Travail en collaboration **Plan d'action concerté, réaliste et réalisable en développement social** Voir à long terme **Développer de façon réfléchie et durable** Investissements

Définition

du développement social

La définition choisie par le comité de pilotage reflète les couleurs de la MRC d'Acton et est appelée à évoluer dans le temps, notamment lors de l'élaboration et de l'implantation d'un plan d'action en développement social. L'approche décrite dans la définition est indissociable des valeurs et des principes qui suivent.

Dans la MRC d'Acton, le développement social est une approche transversale en constante évolution dans laquelle tous les secteurs sont parties prenantes de son application et assument leur part de responsabilité. La MRC d'Acton conçoit que le développement social doit être porté par l'ensemble des acteurs et basé sur un système de gouvernance pluridisciplinaire. La politique vise à créer un espace de vie dynamique et évolutif en mettant le citoyen et la citoyenne au cœur des décisions.



Valeurs

Ces valeurs agissent en tant que gouvernail pour nos prises de décisions et nos actions.

Cohésion

Une harmonie, une solidarité étroite, le résultat de forces convergentes pour maintenir l'unité, une cohérence entre les faits, nos paroles, nos décisions et nos actions, au sein de la communauté et entre les partenaires en développement social.



Cohésion sociale

L'état d'une société où les disparités sociales et économiques sont réduites, et dont les membres sont solidaires, partagent des valeurs communes et éprouvent un fort sentiment d'appartenance à leur communauté. Elle résulte d'un ensemble de processus étatiques ou citoyens qui font que les membres d'une même société s'y sentent accepté(e)s et reconnu(e)s, peu importe leur origine, leur religion, leur allégeance politique, leur condition sociale ou physique, etc¹³.



Autonomie

La liberté et l'indépendance intellectuelle, matérielle, morale et physique d'une personne, la faculté de se déterminer par soi-même et, pour une collectivité ou une organisation, d'assumer et de vivre son particularisme et son individualité culturelle.

Autonomisation

Un processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement¹⁴.

Bienveillance

La recherche du bien-être et du bonheur d'autrui sans rien attendre en retour, l'inclinaison à la compréhension et à l'indulgence envers la communauté que nous servons, envers nos partenaires en développement social et envers nous-mêmes.



Communication

La création d'une relation et d'un rapport avec autrui, un échange d'informations, la façon d'exprimer aux autres ce qu'on ressent et ce qu'on pense, l'ensemble des moyens techniques pour informer la communauté, l'écoute, la vulgarisation, une transmission efficace, honnête et transparente.

Entraide

Une aide mutuelle, un échange de services, la mise en commun des ressources, un réseau de contacts pour résoudre les difficultés, une solidarité au sein de la collectivité, entre les organisations et la communauté et entre les partenaires en développement social.



Principes

La politique de développement social a pour but de créer un continuum de services afin de préserver un espace de vie dynamique et évolutif pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes tout au long de leur parcours de vie.

Les six grands principes :

1. La **collaboration intersectorielle** axée sur la primauté des citoyens et des citoyennes pour développer équitablement et harmonieusement des services pour l'ensemble de la communauté afin d'unir les forces vives du milieu et de respecter l'expertise de chacune dans une vision commune.

2. La **capacité d'adaptation proactive** dans la conception du développement futur du territoire en se basant sur des faits et des études, visant à prévoir les problèmes et à y faire face de manière positive.

3. La **participation citoyenne** pour que toutes les personnes puissent jouer un rôle actif dans la communauté, reprendre du pouvoir sur leur vie et s'impliquer à la mesure de leur capacité, de leurs valeurs et de leurs intérêts.

4. La **lutte à la pauvreté** pour réduire les inégalités sociales par des actions conjointes et concertées des représentants des secteurs.

5. L'**amélioration des conditions de vie** par l'analyse des tendances sociales émergentes pour répondre adéquatement aux besoins des citoyens et des citoyennes.

6. Le **développement durable** pour sa capacité à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, et tout ceci en respectant les couleurs du territoire.

Mise en œuvre et gouvernance

La MRC d'Acton est l'instigatrice de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de développement social dans une approche de gouvernance intersectorielle. Elle assure la cohérence entre les multiples politiques et plans présents et futurs en lien avec ses compétences de gouvernement de proximité.

Le mode de fonctionnement de la gouvernance intersectorielle est basé sur la collaboration, l'efficacité, l'engagement, l'innovation, la participation et le respect entre partenaires.

Conclusion

Tout au long de l'élaboration de la politique, la surcharge de travail des membres du comité de pilotage, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, a été prise en considération pour la réussite de ce processus. Au cours de cette démarche, les membres du comité ont acquis une plus grande connaissance des autres et ont eu le temps d'analyser plus spécifiquement les impacts de la postpandémie sur la population de la MRC d'Acton.

En conclusion, au nom du comité de pilotage, la MRC d'Acton peut affirmer avec conviction que le résultat de ce processus est la pierre angulaire qui permettra de dresser un plan d'action qui mettra le citoyen et la citoyenne au cœur de toutes les actions.

Références

1. MRC d'Acton. 9 décembre 2020. *Plan de développement de la zone agricole – MRC d'Acton*. Page 21. https://mrcacton.ca/wp-content/uploads/2021/03/PDZA_VF_LR.pdf
2. Institut de la statistique du Québec pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec. 30 mars 2023. *Indice de vitalité économique 2020 – Montérégie (région 16)*. Page 1. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/indice_developpement/2020/municipalites_region_16.pdf
3. MRC d'Acton. Octobre 2013. *Schéma d'aménagement révisé de la municipalité régionale de comté d'Acton*. Page A-8. <https://mrcacton.ca/wp-content/uploads/2016/06/shema-amenagement.pdf>
4. Statistique Canada. 2022. *Profil du recensement. Recensement de 2021*. Produit 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada.
5. Gouvernement du Québec. 2023. *Thésaurus de l'activité gouvernementale*. « Municipalité dévitalisée ». <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=8281#:~:text=Municipalit%C3%A9%20d%C3%A9vitalis%C3%A9e%20D%C3%A9finition%20D%C3%A9signe%20une%20communaut%C3%A9%20rurale%20dont,entra%C3%A9ne%20l%27exode%20des%20plus%20jeunes%20faute%20d%27emploi%20local>
6. Service de l'aménagement de la MRC d'Acton. *Bilan annuel des activités de construction – Année 2021*. Page 4.
7. Claire Raymond et Nancy Beauregard. 12 décembre 2022. *Portrait de l'habitation et du logement de la MRC d'Acton*. Pages 38, 41 et 42.
8. Ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec. 2022. *Indices de défavorisation des écoles publiques – 2021-2022*. Page 59. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indices-defavorisations_2021-2022.pdf
9. La Pensée de Bagot. 16 novembre 2022. « Répartition des emplois selon le secteur économique parmi les plus grands employeurs de la MRC d'Acton en 2022 ». *La Pensée de Bagot, Cahier spécial Vie économique de la région d'Acton*. Pages 15 et 16. <https://issuu.com/dbccommunications/docs/2022-11-16-vie-economique>
10. Direction régionale de Services Québec de la Montérégie et Direction du marché du travail et des services spécialisés. 2019. *Portrait du marché du travail 2018 – MRC d'Acton*. Page 24. https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregie/16_int_PMT_Acton_2018.pdf
11. Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec. 2023. « Indices de défavorisation ». <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>
12. Équipe Surveillance de la Direction de santé publique de la Montérégie. Août 2019. *Indicateurs de développement des communautés (IDC) – Profil des communautés du CLSC de la MRC d'Acton (CISSS de la Montérégie-Est)*. Le fichier Excel est disponible à <https://santemonteregie.qc.ca/extranet-surveillance-de-letat-de-sante-de-la-population>.
13. Office québécois de la langue française. 2015. *Grand dictionnaire terminologique*. « Cohésion sociale ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532506/cohesion-sociale>
14. Office québécois de la langue française. 2003. *Grand dictionnaire terminologique*. « Autonomisation ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/1298948/autonomisation>



Éric Lajeunesse, photographe

